





Paris, le 20 février 2018

# [J-8] Inauguration du Centre d'Immunothérapie des Cancers de l'Institut Curie

Projet phare de l'Institut Curie et premier centre de ce genre en France, le Centre d'Immunothérapie des Cancers accueille sur un étage entier, au cœur de l'hôpital, des laboratoires de recherche fondamentale et translationnelle, des salles de consultations, des lits d'hôpitaux. Ainsi, les échanges sont favorisés entre tous, chercheurs, médecins, sans oublier les patients et les soignants.

L'objectif est de favoriser l'innovation médicale et accélérer la mise à disposition de nouveaux traitements.

Geneviève Almouzni Directrice du

Pr Thierry Philip Président de Centre de Recherche l'Institut Curie

Pr Pierre Fumoleau Directeur de l'Ensemble Hospitalier

ont le plaisir de vous convier à son inauguration

# le mercredi 28 février à partir de 11h au 26 rue d'Ulm, 75 005 Paris

#### Au programme:

- De 11h à 12h : Visite commentée par Sebastian Amigorena, directeur du Centre
- De12h à 13h : Inauguration institutionnelle par le Pr Thierry Philip, Geneviève Almouzni et Pr Pierre Fumoleau
- A partir de 13h : Cocktail déjeunatoire

# Merci de nous confirmer par retour de mail votre présence avant le vendredi 23 février.

### Contacts presse

Elise Chouguiat | 01 58 65 10 80 | echouguiat@hopscotch.fr Manon Le Bail | 01 58 65 10 02 | mlebail@hopscotch.fr



# **Accès**

# En métro:

Ligne 7, station Place Monge ou Censier – Daubenton Ligne 10, station Cardinal-Lemoine

## En RER:

RER B, station Luxembourg

#### En bus:

Lignes 21, 27, 38, 47, 82, 84, 85 et 89

#### A propos de l'Institut Curie

L'Institut Curie, acteur de référence de la lutte contre le cancer, associe un centre de recherche de renommée internationale et un ensemble hospitalier de pointe qui prend en charge tous les cancers y compris les plus rares. Fondé en 1909 par Marie Curie, l'Institut Curie rassemble sur 3 sites (Paris, Saint-Cloud et Orsay) 3 300 chercheurs, médecins et soignants autour de ses 3 missions : soins, recherche et enseignement. Fondation privée reconnue d'utilité publique, l'Institut Curie est habilité à recevoir des dons et des legs, et peut, grâce au soutien de ses donateurs, accélérer les découvertes et ainsi améliorer les traitements et la qualité de vie des malades.

Pour en savoir plus : www.curie.fr